



« Ose le vert, recrée ta cour – 4^{ème} édition »

Appel à projets

Ecoles fondamentales wallonnes

Pour des espaces scolaires extérieurs « nature bienvenue » et conviviaux dans les écoles maternelles et primaires de Wallonie

CONTEXTE

La biodiversité représente la vie sur Terre puisque c'est, par définition, la diversité des êtres vivants. L'humain fait partie intégrante de cette biodiversité et il en dépend (ressources alimentaires, cycle de l'eau, formation des sols, pollinisation...).

Pourtant, de nombreuses activités humaines ont un impact négatif sur elle : urbanisation, déforestation, production industrielle, pollution des sols et des eaux, changements climatiques, surconsommation... En parallèle, les modes de vies modernes éloignent toujours plus l'humain de la nature (urbanisation, temps passé à l'intérieur, sur des écrans...). Cette déconnexion à la nature est devenue telle que beaucoup ne se rendent plus compte que nous en dépendons et qu'elle nous est vitale.

Il est dès lors urgent d'entamer une reconnexion à la nature. D'une part, pour reprendre conscience du lien vital qui nous unit à elle et pour la protéger. D'autre part, car de plus en plus de scientifiques mettent en évidence le lien intrinsèque entre la santé humaine et la nature (résistance aux maladies, santé mentale...), et de nombreux autres bienfaits : la créativité, la motricité, le développement social des enfants...

Pourquoi la nature à l'école ?

Tout d'abord car les enfants y passent une grande majorité de leur temps. La présence de nature et le contact avec celle-ci à l'école permet de tisser les liens entre elle et nous.

Ensuite, car mis en situation d'apprentissage dans un environnement restreint en classe, les enfants peuvent apprendre des savoirs, des concepts... mais ils ne peuvent pas *complètement comprendre et connaître* le monde, la vie, le vivant, leurs sens, leurs intelligences et émotions et devenir des citoyens responsables et conscients.

« Ose le vert, recrée ta cour », une campagne portée par GoodPlanet Belgium en partenariat avec Natagora et avec le soutien de la Wallonie.



Ouvrir les portes de la classe et des récréés vers la nature, entrer en projet « Ose le vert, Recrée ta cour », cela semble être, pour de nombreuses écoles, une opportunité de travailler simultanément l'ensemble des différentes missions prioritaires de l'enseignement (article 6 du décret « Missions » du 24 juillet 1997) :

« La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, remplissent simultanément et sans hiérarchie les missions prioritaires suivantes :

- 1° promouvoir **la confiance en soi et le développement de la personne** de chacun des élèves ;
- 2° amener tous les élèves à **s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences** qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre **une place active dans la vie** économique, sociale et culturelle ;
- 3° préparer tous les élèves à **être des citoyens responsables**, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
- 4° assurer à tous les élèves des **chances égales d'émancipation sociale**.

La nature dans les espaces scolaires extérieurs

La volonté de favoriser le contact des enfants avec la nature amène logiquement à reconsidérer les espaces scolaires extérieurs puisqu'il s'agit d'un des lieux les plus fréquentés par les enfants. Cependant, ces espaces représentent un territoire souvent partagé entre plusieurs acteurs et qui fait l'objet de multiples enjeux (éducatifs, récréatifs, conviviaux, de santé, de sécurité...). Il apparaît donc indispensable, pour chaque école qui veut verduriser ces espaces, de construire la vision qu'elle en a, en matière de choix pédagogiques et éducatifs.

Pour comprendre les multiples enjeux qui se jouent dans ces espaces et en tenir compte pour construire une vision claire, la publication « Recrée ta cour! Des espaces scolaires extérieurs à penser, aménager et vivre collectivement. » représente un outil précieux. Elle est téléchargeable sur [Recree-ta-cour_web.pdf \(goodplanet.be\)](http://Recree-ta-cour_web.pdf(goodplanet.be)) et disponible en format papier en faisant la demande auprès de philippe.goisse@cfwb.be.

La campagne « Ose le vert, recrée ta cour »

En se lançant dans un projet de verdurisation à l'école, de nombreuses questions techniques, méthodologiques et pédagogiques apparaissent (le choix des aménagements pertinents, l'implication des enfants, la recherche de plantes et fournisseurs, la mise en place d'un chantier...). Afin de soutenir les écoles dans leurs questionnements, de les inspirer, de les conseiller et de les aider à répondre aux multiples enjeux de la verdurisation des espaces extérieurs scolaires, la campagne « Ose le vert, recrée ta cour » a été mise en place en 2016.

Depuis ce lancement, la campagne a connu 3 éditions totalisant 412 écoles fondamentales et 5 Hautes-écoles qui ont pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans leur projet.

La 4^{ème} édition de cette campagne

Grâce à l'expertise acquise, cette quatrième édition évolue tout en gardant les objectifs **d'amener plus de biodiversité, de contact avec la nature et de convivialité** dans les espaces extérieurs des écoles. Pour la faire évoluer, il était indispensable de retourner dans les écoles des éditions 1 et 2 pour identifier les freins et leviers liés à un tel projet et à sa pérennisation.

Les résultats de cette enquête ont mis notamment en évidence l'importance du **travail collaboratif en communauté scolaire¹ élargie**, de la compréhension de ce qu'est la « vraie » **nature indigène**, de la nécessaire **réflexion en amont sur l'exploitation pédagogique** de ces nouveaux aménagements mais également sur **leur entretien**.

Tous ces points d'attention ont fait et feront évoluer la nouvelle édition de manière qualitative tant sur la sélection des écoles (critères d'éligibilité, de sélection...) que sur l'accompagnement des écoles lauréates.

New-Ose le vert 4.0

En plus de ces évolutions, cette édition veut renforcer son lien avec **l'Ecole du Dehors²** en permettant aux écoles d'aménager un espace vert non attenant à l'école à condition qu'il soit accessible à pied, serve à faire école dehors et fasse l'objet d'une convention d'aménagement et d'occupation pour une période d'au moins 5 ans.

OBJECTIFS

La campagne Ose le vert vise à soutenir les projets de verdurisation des cours de récréation et espaces scolaires extérieurs, depuis les phases de réflexion et de mise en place jusqu'à leur utilisation et leur entretien/gestion.

Les projets auront pour objectifs de développer des espaces scolaires extérieurs « Nature bienvenue » et conviviaux et d'augmenter la fréquentation de ces espaces par les enfants, en temps libre et/ou d'apprentissage.

Pour cela, les projets proposés seront construits sur base des objectifs et sous-objectifs suivants :

« Favoriser la présence d'espèces indigènes pour augmenter la biodiversité locale »

- Laisser une place à la flore spontanée
- Offrir un espace de vie, le gîte et le couvert à la faune locale
- Augmenter la présence de plantes indigènes (fleurs, arbres, arbustes, haies...)
- Augmenter la présence de variétés fruitières locales
- Abandonner la vision « mauvaises herbes »
- Amener de la végétation indigène dans un espace qui en était complètement dépourvu
- Remplacer un revêtement artificiel (asphalte, béton...) pour y aménager un espace naturel (espace vert, plan d'eau...)
- S'inscrire dans le maillage écologique de la région

Tout ce qui est « vert » n'est pas nécessairement synonyme de nature...

En matière de biodiversité, une haie de thuyas, de laurier-cerise, un gazon tondu, des plantations d'hortensias, d'arbres à papillons ou de n'importe quelle plante horticole ou exotique seront plus proches du béton (ou du plastique vert ...) que de la nature. Leur impact sera proche de zéro, voire

¹ Nous entendons par « communauté scolaire » les acteurs suivants : PO, direction, équipes enseignante et extrascolaire, élèves, parents et personnel d'entretien.

² Pour le Collectif Tous Dehors, l'Ecole du dehors est un ensemble diversifié de pratiques éducatives et pédagogiques, c'est une immersion et des rencontres dans l'environnement naturel, social et vivant. L'Ecole du dehors s'articule avec les missions de l'école et les activités intra-muros.

néгатif... En effet, alors que la biodiversité repose sur les interactions entre les êtres vivants, il n'y a pas ou peu d'espèces d'insectes, d'arthropodes, d'oiseaux, de champignons chez nous capables de se nourrir de ces plantes sélectionnées ou modifiées pour répondre à des besoins esthétiques. Sans compter l'impact écologique qu'aura coûté la production et la mise en place de ces variétés.

A l'inverse, on peut trouver une centaine d'espèces d'invertébrés qui se nourrissent et se reproduisent sur l'ortie, dont une vingtaine qui en dépendent exclusivement. Le chêne indigène, quant à lui, sera l'hôte de plusieurs centaines d'espèces d'êtres vivants et même mort, il sera encore utile à des dizaines de champignons et d'insectes.

Pensez votre projet afin d'offrir une place (qu'elle soit spontanée ou guidée) à la VRAIE nature.

« Stimuler le contact des enfants avec la nature, en temps libre et d'apprentissage »

- Favoriser le jeu libre et spontané au contact de la nature
- Favoriser l'observation de la nature de manière libre ou encadrée
- Offrir un espace vert à des enfants ayant a priori peu de contact avec la nature
- Utiliser la nature dans les activités d'apprentissages, de manière régulière et pérenne.
On pourra distinguer ici l'éducation « à » la nature (éveil scientifique, étude du milieu), l'éducation « dans » la nature (cadre de vie et lieu d'apprentissage) et l'éducation « par » la nature (éléments naturels comme supports d'apprentissage).
- Développer des outils didactiques notamment d'éducation relative à la nature (éveil à la nature)
- Aménager des espaces d'apprentissages en extérieur (classe du dehors...)
- Utiliser des matériaux naturels pour les aménagements envisagés (construction en saule vivant, billot de bois, tronc...)

Offrons aux enfants des opportunités de VRAI contact.

Si vous placez au centre de la table un gâteau au chocolat, mais que vous demandez aux enfants de ne pas y toucher, vous créez une immense frustration et un flot de rouspétances et conflits supplémentaires à gérer. Il en sera de même si vous amenez de la nature dans une cour de récré et que vous demandez aux enfants de la regarder sagement. Les enfants recherchent spontanément le contact avec la nature, mais celui-ci passera par le toucher, le goût, les odeurs, le mouvement, les expériences... Au-delà des aménagements qui pourraient être réalisés, il est donc primordial de penser aux règles et à l'organisation qui seront mises en place pour permettre et encadrer ce véritable contact avec la nature.

« Favoriser la convivialité, le bien-être et le vivre ensemble dans les espaces extérieurs de l'école »

- Diversifier les activités au sein des espaces extérieurs afin de répondre aux besoins des enfants
- Structurer de manière cohérente les espaces extérieurs de l'école afin de répondre aux besoins des enfants
- Développer des espaces collectifs (agora, espaces d'expression...)
- Impliquer l'ensemble des utilisateurs (scolaires, extrascolaires) des espaces extérieurs depuis la réflexion jusqu'à l'utilisation et l'entretien
- Améliorer l'aspect esthétique de l'école

La nature n'est pas une solution miracle...

Aucun aménagement et aucun espace vert ne pourra jamais remplacer le travail bienveillant et collaboratif des adultes (parents, direction équipes enseignante et extrascolaire) autour des enfants. Pensez votre projet avec l'ensemble de la communauté scolaire, élargie aux éventuels autres

utilisateurs des espaces extérieurs, pour clarifier les besoins et pour assurer la plus grande cohérence d'organisation et de règles et en faciliter ainsi la compréhension et l'application par toutes et tous.

Repenser et verduriser les espaces extérieurs de l'école, en poursuivant ces différents objectifs, est un projet d'ENVERGURE. Il s'agit d'un véritable projet d'ECOLE qui demandera la mobilisation de nombreuses personnes tout au long des différentes étapes à parcourir : identification des besoins, réflexion, identifications des solutions (infrastructurales, pédagogiques), mise en œuvre (infrastructurale, pédagogique), utilisation et entretien/gestion des espaces.

Les 3 précédentes éditions de la campagne ont démontré que tout ne pourra pas être réalisé durant la période impartie pour l'accompagnement : c'est donc un engagement sur le long terme pour que l'atteinte de ces objectifs soit réellement pérenne et durable.

PUBLIC CIBLE

Toute école maternelle et/ou primaire, située sur le territoire wallon, peut répondre à l'appel à projets.

Chaque dossier de candidature doit être spécifique et contextualisé à une seule implantation. Une école disposant de plusieurs implantations et souhaitant réaliser un projet au sein de plusieurs implantations doit donc introduire plusieurs dossiers de candidature. Chaque implantation ne peut remettre qu'une seule candidature.

Les écoles ayant bénéficié d'un soutien financier pour un projet similaire (énoncé ci-après) peuvent participer au présent appel mais ne seront pas prioritaires.

- Appel à projets "Ose le vert, recrée ta cour" – éditions 1, 2 et 3.
- Appel à projets "Biodiversité" de la Province de Namur – éditions 1 et 2.
- Soutien financier pour les écoles non retenues d'Ose le Vert – éditions 1 et 2.

PARTAGE D'EXPÉRIENCES

« Il faut oser sortir de sa zone de confort, aller voir ce qui fonctionne dans d'autres écoles. »

« Il est important dans un projet comme celui-là de s'inspirer chez d'autres, d'aller voir sur place comment ça s'organise, d'oser échanger avec d'autres enseignant.e.s. »

Un des principaux constats des différentes éditions de la campagne « Ose le vert, recrée ta cour » est la richesse et l'intérêt portés par les écoles participant.es à échanger autour de leurs projets. C'est pourquoi il nous est apparu utile, en plus des journées d'échanges organisées dans le cadre de la campagne, de rendre disponibles les expériences et réflexions que les écoles nous ont généreusement transmises. Ceci dans le but de vous inspirer tout au long de cette aventure.

Vous trouverez sur notre site :

- Des [récits d'expériences](#) concrets issus de témoignages d'enseignants/directions qui ont mis en place le projet Ose le vert dans leur école.
- Des conseils donnés, avec quelques années de recul, par des écoles ayant participé aux deux premières éditions :

- sur la manière d’aborder l’aménagement d’espaces verts collectifs
- Sur des aménagements spécifiques
- Une [cartographie](#) des écoles ayant participé aux précédentes éditions, avec, pour chacune d’entre elles, une présentation succincte des aménagements réalisés. Si l’envie vous prend de rentrer en contact avec l’une ou l’autre d’entre elles...

Et pour vivre en images quelques étapes de projets ou de leur exploitation, découvrez nos vidéos :

- [Trois écoles de la 1ère édition en cours de projet](#)
- [Un éveil aux langues grâce aux projets « Ose le vert, recrée ta cour » et « Pimp je speelplaats »](#)

CRITÈRES D’ELIGIBILITÉ

Les critères d’éligibilité définissent les conditions de base à respecter obligatoirement (outre l’adéquation avec le public cible de l’appel) pour que la candidature puisse être prise en compte dans le processus de sélection des lauréats de l’appel à projets. Ils font l’objet de questions spécifiques dans le formulaire d’inscription.

! Attention ! Plusieurs de ces critères font l’objet de documents à faire signer par des tierces parties (PO...) : soyez vigilants aux délais nécessaires à ces démarches. Ces documents sont à retrouver sur le site web <https://www.oselevert.be/candidature-et-documents.php>.

1. Disponibilité des espaces concernés

Dans le cadre de la mise en œuvre, les espaces concernés devront être disponibles pour la réalisation du projet entre novembre 2021 et mai 2023.

En cas d’interaction avec un autre projet de travaux (PPT, rénovation du bâtiment...), le projet devra expliciter clairement l’intégration du projet « Ose le vert » dans le projet plus global, son budget et son timing.

En termes de pérennisation et afin de garantir la meilleure utilisation des investissements réalisés, les espaces aménagés dans le cadre du projet devront être accessibles pour les enfants pour une période d’au moins 5 ans.

New-Ose le vert 4.0

Dans le cadre de la 4^e édition, les aménagements pourront avoir lieu dans des espaces extérieurs non attenants à l’école à condition que ces espaces :

- soient accessibles à pied par un trajet de maximum 15 minutes,
- servent à des activités d’apprentissages régulières et pérennes en extérieur (école du dehors)
- fassent l’objet d’une convention d’aménagement et d’occupation pour une période d’au moins 5 ans avec le propriétaire des lieux, le cas échéant.

2. Engagement du Pouvoir Organisateur de l’école

Le projet étant un projet d’ECOLE, à la fois pédagogique et infrastructurel, le Pouvoir Organisateur s’engage à entrer dans une démarche de favorisation de la biodiversité locale, de réaménagements des espaces extérieurs et de reconnexion des enfants à la nature.

Le PO prend connaissance de l’analyse des besoins de l’école ainsi que des intentions d’aménagements et pratiques pédagogiques proposées pour y répondre.

Le PO se rend disponible durant toute la durée du projet pour soutenir l’école et prendre en compte les améliorations et changements qui pourraient être amenés par le coach dans le cadre de l’accompagnement.

Le PO s'engage à ce que les espaces concernés soient disponibles pour la réalisation du projet entre novembre 2021 et mai 2023 et accessibles pour les enfants pour une période d'au moins 5 ans. Le PO se porte garant, en concertation avec la direction et l'équipe éducative, de l'entretien et de la pérennisation des espaces aménagés.

3. Favoriser la présence d'espèces indigènes pour augmenter la biodiversité locale

Le projet repose uniquement sur le choix d'espèces indigènes (exception pour certaines variétés horticoles mellifères à fleurs simples et non invasives) et de variétés fruitières locales et potagères paysannes. Les variétés horticoles et exotiques sont proscrites.

4. Travail collaboratif

L'ensemble des acteurs présents dans les espaces concernés s'engagent à collaborer afin de garantir la mise en œuvre et la pérennité des espaces aménagés et de répondre aux différents besoins identifiés des enfants.

5. Intégration dans les projets de l'établissement

Le projet s'inscrit dans la vision pédagogique de l'établissement et démontre des liens avec d'autres projets existants dans l'école :

- Plan de pilotage
- Ecole du dehors
- Projet d'amélioration du climat scolaire
- Projet d'intégration
- ...

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères de sélection sont les critères sur lesquels se basera le jury pour sélectionner les lauréats parmi les candidats éligibles. Pour chaque candidature, le jury établira une note sur 100 points selon la pondération indiquée ci-dessous. Ces critères font l'objet de questions spécifiques dans le formulaire de candidature.

1. Apporter une réponse à un besoin de biodiversité locale à l'école (20 points)

Le projet apporte une réponse à un besoin de biodiversité locale encore non couvert au sein de l'école et/ou dans un espace attenant. En se basant sur une analyse de la situation actuelle, il démontre la valeur ajoutée qu'il apportera au regard de ce qui est déjà présent.



Les retours d'expériences des précédentes éditions soulignent la difficulté d'appréhender/connaître la « vraie » nature indigène/biodiversité locale.

- Renseignez-vous via le site : www.oselevert.be/outils-techniques.php
- C'est un point sur lequel le coach pourra vous aider : n'hésitez pas à le préciser dans vos besoins

2. Apporter une réponse à un/des besoin(s) de contact des enfants avec la nature à l'école, en temps libre et en temps d'apprentissage (20 points)

Le projet apporte une réponse à un/des besoin(s) de contact des enfants avec la nature encore non couvert(s) à l'école. En se basant sur une analyse de la situation actuelle, il démontre la valeur ajoutée qu'il apportera au regard de ce qui se fait déjà, que ce soit pendant les temps libres et récréatifs et les temps d'apprentissage.



Les retours d'expériences des précédentes éditions soulignent l'importance de bien réfléchir en amont à ce qui sera mis en place comme actions pédagogiques d'une part (activités, organisation, règles...) et infrastructurelles/techniques d'autre part (aménagement, constructions...) pour stimuler ce contact.

3. Apporter une réponse à un/des besoin(s) des enfants en termes de convivialité et de vivre-ensemble à l'école (20 points)

Le projet apporte une réponse à un/des besoin(s) des enfants en termes de convivialité et de vivre-ensemble à l'école. En se basant sur une analyse de la situation actuelle, il démontre la valeur ajoutée qu'il apportera au regard de ce qui se fait déjà.

4. Qualité du travail collaboratif (15 points)

Le projet démontre la nécessaire implication du maximum d'acteurs concernés par les espaces scolaires extérieurs, pour l'ensemble des phases, depuis l'identification des besoins et réflexion, jusqu'à l'utilisation et entretien/gestion des espaces en passant par la mise en œuvre (infrastructurelle, pédagogique).

Les rôles de chacun (internes et externes), ainsi que les outils et méthodes de travail collaboratif sont clairement explicités, pendant et au-delà de la période d'accompagnement.



Les retours d'expériences des précédentes éditions mettent en évidence que l'implication et l'appropriation du projet par l'ensemble de la communauté scolaire est un des facteurs majeurs de la pérennisation du projet.

5. Degré d'intégration dans les projets de l'établissement (10 points)

Le projet décrit les liens entre les aménagements et les pratiques qui seront mis en place dans le cadre du présent appel et les autres projets existants dans l'école, en lien avec la thématique et les objectifs poursuivis. Le projet explique en quoi ces liens constituent une plus-value pour la pérennisation du projet proposé.

6. Plan d'entretien/gestion (15 points)

Le projet décrit les moyens matériels et humains mis en place pour l'entretien et la gestion des aménagements. Une attention particulière sera portée à l'implication des enfants pour les tâches qui leur sont accessibles en fonction des tranches d'âge.



Les retours d'expériences des précédentes éditions mettent en avant l'importance de cette implication des enfants. Ils sont d'autant plus respectueux, attentifs à la biodiversité qui s'installe et vigilants à son épanouissement.

ACCOMPAGNEMENT, BOURSE ET MISE EN RESEAU

Les écoles lauréates du présent appel à projets bénéficieront :

1. *d'un accompagnement personnalisé* entre novembre 2021 et mai 2023 *par un coach référent* de GoodPlanet Belgium ou Natagora.

Chaque école pourra participer à une après-midi de lancement en collectif, recevra 6 visites et bénéficiera d'un suivi à distance pour analyser son projet, conseiller, planifier, aider à réaliser ses aménagements et, en fonction de l'état d'avancement du projet, aider à utiliser/exploiter ses espaces naturels et à communiquer autour de son projet ;

2. de *newsletters*, avec des informations pratiques, des articles, pour leur permettre de mener à bien leur projet ;
3. *d'une aide financière* : les écoles retenues recevront une bourse comprise entre 1000€ et 3500€, pour leur permettre de mener à bien leur projet ;
4. *d'un site Web* reprenant de nombreuses ressources ;
5. de la participation à une des *journées d'échange et de formation* qui seront organisées ;
6. *d'une valorisation de leur projet* sur le site internet et sur la page facebook du projet.

1. Un accompagnement personnalisé

GoodPlanet et Natagora assigneront un coach référent à chaque école qui bénéficiera ainsi d'un accompagnement personnalisé.

Cet accompagnement prendra la forme d'un moment de lancement collectif, de 6 visites et d'un suivi à distance entre novembre 2021 et mai 2023.

Le moment collectif de lancement aura lieu le mercredi 10 novembre 2021 après-midi pour toutes les écoles lauréates. Celui-ci aura lieu en visioconférence et l'entièreté des équipes porteuses des projets sont conviées afin d'en apprendre plus sur la campagne, (re)découvrir les outils mis à leur disposition, identifier les écoles en projets dans leur région et découvrir un projet « Ose le vert, recrée ta cour » avec le recul d'un.e enseignant.e port.eur.euse ayant déjà participé à une précédente édition.

Les 6 visites auront pour objectif d'aider les écoles en fonction de leurs besoins : analyses du projet, conseils, soutien à la dynamique autour du projet, planification et aide à la réalisation des aménagements, aide à l'utilisation/l'exploitation des espaces, mise en réseau/partage d'expériences, communication...

Remarque : Pour les écoles se situant sur le territoire de la communauté germanophone, l'accompagnement pourra se faire en allemand si elles le souhaitent. Excepté pour l'accompagnement, le français sera la langue employée pour le suivi administratif du projet (dossier de candidature, documents...) et pour les communications officielles.

2. Newsletters

Les écoles retenues recevront des newsletters tout au long de l'accompagnement avec des informations pratiques, des articles, des actualités pour leur permettre de mener à bien leur projet.

3. Une bourse

Chaque école peut solliciter une bourse dans le cadre de son dossier de candidature. Cette bourse sera octroyée à chaque école retenue pour lui permettre de mener à bien son projet et sera comprise entre 1000€ et 3500€ selon les besoins évalués par l'école.

Pour l'aider dans cet exercice, un référentiel de prix est mis à sa disposition [via le site de la campagne](#).

Quels sont les frais éligibles ?

Pour savoir quels frais sont éligibles, [veuillez-vous référer au « Vade-mecum des dépenses éligibles »](#).

Dans les grandes lignes, la bourse « Ose le vert recrée ta cour » pourra servir à couvrir les frais suivants :

- Les frais de logistique et matériel lié;
- Les frais de plantations et semis d'espèces indigènes ou variétés locales (exception pour certaines variétés horticoles mellifères à fleurs simples et non invasives);

- Les frais pour supports et encadrements/rehaussements de plantation
- L'achat d'éléments en bois pour stimuler le lien avec la nature et la convivialité;
- Les fournitures diverses.

New-Ose le vert 4.0

Les bacs de plantation hors sols permettant rarement des plantations durables, **les bacs de plantation ou matériaux pour les construire (bois, maçonnerie, vis, étanchéification...) ainsi que la quincaillerie (poignée, vis, roulettes ...) ne sont plus éligibles**, sauf dérogation (voir « [Vade-mecum des dépenses éligibles](#) »).

Paiement de la bourse

La bourse sera accordée par la DGO3 et sera liquidée en une tranche à sa notification. Les obligations des écoles liées à l'utilisation de cette bourse leur seront précisées par arrêté ministériel et les dépenses devront être valablement justifiées auprès du SPW Environnement.

Le bénéficiaire sera soumis au respect de la réglementation sur les marchés publics (obligation d'effectuer une simple consultation de concurrence par comparaison d'au minimum trois offres pour les montants supérieurs à 250 euros HTVA).

Des pistes pour se fournir

Vous trouverez sur le site web www.oselevert.be dans l'onglet boîte à outils, une page qui vous donne de nombreux conseils pour vous fournir en bois, en végétaux, en perchettes de saule et en outils pédagogiques.

4. Site web

Le site web (www.oselevert.be) est à la disposition des écoles avec

- une boîte à outils renseignant des outils pédagogiques, des conseils techniques, des outils de communication, des informations sur la sécurité, des informations pour la gestion des aménagements, des sources d'inspiration, des informations pour des financements annexes, des acteurs potentiels selon les régions,...
- un espace réservé aux écoles lauréates et dédié aux outils propres à la campagne (documents de référence, outils de communication, outils de gestion de la bourse et archives des newsletters);
- des partages d'expériences et des conseils des écoles ayant participé aux précédentes éditions;
- une carte interactive pour présenter et visualiser tous les projets "Ose le vert, recrée ta cour".



Les documents et partages d'expérience du site sont de véritables outils qui peuvent vous aider dans la structuration et la rédaction de votre dossier de candidature. N'hésitez pas à vous en inspirer !

5. Journée d'échanges et de formation dans des écoles des précédentes éditions

Chaque école sera invitée à participer (2 représentants par école) à 1 journée. Cette journée a pour objectifs de vous permettre d'échanger avec d'autres porteurs de projets, de vous inspirer, de partager des ressources, mais également de vous former sur la nature à l'école et sur différents aspects techniques des aménagements (gestion, sécurité, utilisation...).

6. Valorisation grâce au site web et à la page facebook

La page Facebook « Ose le vert, recrée ta cour » et le site web www.oselevert.be valoriseront les projets à leurs différents stades de réalisation et de pérennisation.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Le dépôt des candidatures se fait par voie électronique UNIQUEMENT via le formulaire d'inscription suivant : <https://www.oselevert.be/formulaire-candidature>.

Les candidatures doivent être introduites pour le 6 juillet 2021 au plus tard.

Aucune candidature introduite par mail ou courrier postal ne sera prise en considération.

Un accusé de réception est envoyé automatiquement lors de la réception du formulaire de candidature en ligne. En cas de non-réception de l'accusé (n'oubliez pas de vérifier dans vos « courriers indésirables »), merci de prendre contact directement avec la coordination de l'appel à projets, par email (oselevert@goodplanet.be) ou par téléphone (0472 19 16 76).

Cependant, afin de faciliter le travail de rédaction du projet, un formulaire de candidature DE TRAVAIL est téléchargeable sur le site web (<https://www.oselevert.be/candidature-et-documents.php>).

Lors de la remise de votre candidature, vous serez amenés à introduire les documents complétés et signés suivants :

- Note d'engagement du PO (obligatoire)
- Note d'engagement des acteurs (obligatoire)
- Le budget pour la bourse (obligatoire)
- Convention d'occupation et d'aménagement (uniquement en cas d'aménagement d'espaces n'appartenant pas à l'école, attenant ou non attenant)
- Demande de dérogation pour les bacs de plantation hors sol (uniquement si l'école correspond à un cas de figure nécessitant la construction de bacs de plantations hors sol - voir « Vade-mecum des demandes éligibles »)

Tous ces documents sont téléchargeables sur [le site web](#).

SÉLECTION DES PROJETS

Au terme de la procédure, 50 écoles seront sélectionnées.

La sélection des projets sera réalisée par un jury de lecteurs composé de représentants :

- de GoodPlanet Belgium
- de Natagora
- du Service Public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles, Environnement
- du Réseau Idée

La 1^{ère} étape consistera à identifier les projets éligibles, sur base :

- de leur adéquation avec les objectifs de l'appel
- du respect du public cible de l'appel
- du respect des critères d'éligibilité

Dans un 2^{ème} temps (août-septembre 2021), le jury établira un classement des dossiers parmi les projets éligibles, sur base du respect des 6 critères de sélection et en fonction de leur pondération. Ce classement permettra une première sélection des lauréats, avec un minimum de 5 écoles par Province.

En cas de besoin, la sélection pourra faire l'objet d'une étape complémentaire de retour vers les écoles (septembre-octobre 2021) pour soulever d'éventuelles questions de clarification, tant sur le contenu des projets que sur les budgets demandés.

La liste des 50 écoles lauréates sera communiquée en novembre 2021.

| |
|---------------------|
| INFORMATIONS |
|---------------------|

GoodPlanet Belgium

Eline Botte

0472 19 16 76

oselevert@goodplanet.be

www.oselevert.be